



## NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2020/046

Genève, le 4 juin 2020

CONCERNE :

### 31<sup>e</sup> réunion du Comité pour les animaux et 25<sup>e</sup> réunion du Comité pour les plantes

1. Avec la Notification aux Parties N° 2020/045 du 29 mai 2020, le Secrétariat a annoncé le report de la 31<sup>e</sup> réunion du Comité pour les animaux et de la 25<sup>e</sup> réunion du Comité pour les plantes (AC31 et PC25 respectivement) en 2021.
2. La Résolution Conf. 18.2 *Constitution de comités* considère que toutes les réunions ordinaires du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes devraient se tenir en Suisse sauf si le pays souhaitant accueillir la réunion finance la différence de coût entre le lieu proposé et la Suisse.
3. Le site de conférences à Genève (Centre International de Conférences Genève), généreusement mis à la disposition du Secrétariat par le gouvernement Suisse, sera fermé pour rénovation de janvier à juin 2021. Le Secrétariat est en discussion avec plusieurs Parties ayant exprimé un intérêt pour l'accueil des réunions du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes en 2021, mais aucun engagement ferme n'est encore pris.
4. Le Secrétariat va poursuivre sa recherche d'un autre lieu à Genève offrant la possibilité d'accueillir les réunions prolongées d'AC31 et PC25 en 2021, tout en demandant aux Parties d'étudier l'éventualité d'accueillir l'une de ces réunions, ou les deux, au cours du premier semestre 2021.
5. Les Parties doivent aussi tenir compte du fait qu'en proposant le report d'AC31 et PC25, la plupart des membres du Comité permanent ont considéré que les réunions en 2021 devraient être plus longues que les réunions ordinaires de ces comités. Cette éventualité sera étudiée avec tout pays hôte potentiel.
6. Les Parties sont invitées à faire part de leur intérêt pour l'accueil d'AC31 et/ou PC25 d'ici le 30 juin 2020, afin de permettre une analyse précise des aspects financier et logistique.